



# Conseil économique et social

Distr. générale  
18 mai 2023  
Français  
Original : anglais

## Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

### Treizième session

New York, 2-4 août 2023

Point 8 de l'ordre du jour provisoire\*

### Repère de référence géodésique mondial

## Repère de référence géodésique mondial

### Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Sous-comité de la géodésie et le Secrétariat, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/13th-session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les progrès accomplis par le Sous-comité pour tenter de remédier aux problèmes complexes auxquels se heurte la communauté géodésique mondiale et pour assurer la pérennité et la qualité à long terme du repère de référence géodésique mondial. Le Comité est également invité à prendre note du rapport préparé conjointement par le comité consultatif international du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies et le Secrétariat, ainsi qu'à exprimer ses vues sur les progrès réalisés dans la création et la mise en service du Centre.

### Résumé du rapport

À sa douzième session, tenue du 3 au 5 août 2022, le Comité d'experts a adopté la décision 12/106, dans laquelle il se félicitait des progrès réalisés durant la période intersessions, notamment des efforts considérables que le Sous-comité avait déployés pour faire progresser la compréhension essentielle de ce qu'était le repère de référence géodésique mondial en tant qu'infrastructure mondiale fondamentale bénéfique à la société, ainsi que pour sensibiliser à l'importance qu'il revêtait et pour plaider en faveur de son nécessaire maintien. Le Comité a reconnu l'importante action collective qu'avait menée le Sous-comité pour tenter de remédier aux problèmes complexes auxquels se heurtait la communauté géodésique mondiale et pour assurer la pérennité et la qualité à long terme du repère de référence géodésique mondial dans les domaines des infrastructures durables géodésiques ; de l'éducation, de la formation et du renforcement des capacités ; des normes géodésiques et des directives y relatives ; de la diffusion et de la communication ; et de la mise en place de

\* E/C.20/2023/1.



mécanismes de gouvernance appropriés à l'appui du repère de référence géodésique mondial. En outre, il s'est félicité des progrès accomplis, sous les auspices du Gouvernement allemand et de l'Organisation des Nations Unies, pour accueillir et mettre en place un Centre d'excellence géodésique mondial sur le Campus des Nations Unies à Bonn (Allemagne), ce qui permettra de disposer de moyens dédiés à la recherche de solutions aux problèmes immédiats et persistants qui se posent pour maintenir le repère de référence géodésique mondial, et a invité les États Membres à contribuer activement aux travaux du Centre.

Le Comité d'experts s'est dit favorable à l'intention du Sous-comité de contribuer à la formation d'un comité consultatif international efficace et compétent et à l'élaboration d'un modèle de gouvernance en vue d'appuyer et de guider la mise en place et le fonctionnement stratégique du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies, a accueilli avec intérêt les offres émanant d'États Membres et d'acteurs du secteur géodésique concernés, qui avaient proposé de concourir à l'action du Centre et de favoriser la planification et la coordination internationale pour développer les partenariats et les possibilités offertes par la géodésie mondiale, et a engagé instamment les experts techniques compétents dans les États Membres à accroître leur concours. Le Comité d'experts a également noté que le Sous-comité souhaitait convoquer sa troisième réunion plénière sur le Campus des Nations Unies à Bonn, une fois que le Centre aurait été créé.

Dans son rapport, le Sous-comité fournit des renseignements sur ses progrès et ses activités, notamment celles qu'il mène pour poursuivre l'application de la résolution 69/266 de l'Assemblée générale. Pendant la période intersessions, le Sous-comité a travaillé sur son mandat et sa structure, qu'il a révisés de manière à les aligner sur les futures modalités décrites dans le document de position sur la pérennisation du repère de référence géodésique mondial et le document de réflexion sur la création d'un centre d'excellence géodésique mondial, qui ont été adoptés par le Comité d'experts. Le mandat avait été approuvé par le Sous-comité lors de sa cinquième réunion virtuelle, tenue le 13 décembre 2022. Tenue le 21 mars 2023, la sixième réunion virtuelle du Sous-comité a été l'occasion pour ses membres du monde entier d'étudier et d'examiner des points relatifs à la définition et à l'élaboration par le Sous-comité d'un plan d'action détaillé pour le maintien du repère de référence géodésique mondial dans la perspective de la troisième réunion plénière de cet organe, tenue en présentiel.

Dans son rapport, le Sous-comité rend compte des résultats de sa troisième réunion plénière, accueillie par l'Office fédéral allemand de cartographie et de géographie (BKG) sur le Campus des Nations Unies à Bonn, du 29 au 31 mars 2023. Cette réunion a rassemblé 41 personnes, dont 27 représentaient 17 États Membres du Sous-comité, 3 représentaient chacune 1 État Membre participant, et 10 venaient d'organisations internationales et régionales ainsi que d'instituts de recherche en géodésie et de parties prenantes concernées. Les personnes présentes ont également assisté à la cérémonie d'ouverture du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies, qui a eu lieu le 29 mars 2023. Lors de la réunion, le Sous-comité a examiné, revu et arrêté un plan d'action détaillé comportant sept mesures stratégiques convenues, à l'appui du repère de référence géodésique mondial. Les personnes présentes ont examiné des questions connexes ayant une incidence sur ce plan d'action, en rapport, notamment, avec l'application de la résolution 2022/24 du Conseil économique et social et de la résolution 69/266 de l'Assemblée générale, et recherché des moyens de tirer parti du Cadre intégré de l'information géospatiale et de contribuer à sa mise en œuvre au niveau national. Le Sous-comité s'est félicité de l'existence d'orientations concernant la mise en œuvre du Cadre et de ressources documentaires à son sujet, ainsi que de la publication prochaine de telles informations sur internet. À sa troisième réunion plénière, le Sous-comité a dissous ses cinq

groupes de travail, mis l'accent sur trois mesures stratégiques prioritaires et créé trois nouveaux groupes de travail chargés de remplir les objectifs suivants : a) procéder à une évaluation des besoins mondiaux en matière de géodésie, l'étayer par des documents et la communiquer ; b) établir un rapport sur la situation dans le domaine de la géodésie ; c) intensifier les activités de renforcement des capacités et des compétences. Les deux membres de la coprésidence et un bureau dont la composition est représentative des différentes parties du monde, conformément au mandat du Sous-comité, ont été confirmés par acclamation à ces fonctions.

Dans le rapport, le comité consultatif international du Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies et le Secrétariat présentent aussi conjointement des informations sur le Centre et font le point sur sa création et sa mise en service au Campus des Nations Unies à Bonn. Ce centre a pour objectif principal d'aider les États Membres et les organisations de géodésie à se coordonner et à collaborer pour maintenir, améliorer et utiliser un repère de référence géodésique mondial qui soit fiable, accessible et pérenne, et qui contribue à la science, à la société et au développement mondial. Il s'agit de faire progresser, dans la limite des ressources disponibles, l'application de la résolution 69/266 de l'Assemblée générale, en renforçant et en développant : la coopération et la coordination mondiales dans le domaine de la géodésie ; les infrastructures géodésiques mondiales ; les normes et les politiques ; la formation et le renforcement des capacités ; ainsi que la communication et la sensibilisation, tout en coordonnant les mesures prises et en supervisant leur mise en œuvre.

Dans le rapport, le comité consultatif international et le Secrétariat rendent compte conjointement de la première réunion du comité, qui s'est tenue du 29 au 31 mars 2023 sur le Campus des Nations Unies à Bonn. Il y est aussi question de la cérémonie d'ouverture organisée par l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement fédéral allemand, qui s'est tenue le 29 mars 2023, également sur le Campus des Nations Unies à Bonn, lequel abrite le Centre d'excellence géodésique mondial. Lors de cette réunion, le comité consultatif international a accueilli ses premiers membres, adopté son mandat, pris acte de sa responsabilité de proposer des orientations stratégiques et des conseils sur la mise en œuvre des priorités et du programme de travail du Centre, et confirmé par acclamation les deux membres de sa coprésidence à leurs fonctions. Le comité consultatif international, prenant en considération le plan-cadre du Centre, a recommandé sept mesures stratégiques que celui-ci devrait examiner et mettre en œuvre.